

REGLEMENT DU VIDE GRENIER

VOTRE INSCRIPTION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU REGLEMENT SUIVANT :

Article 1

Le vide grenier organisé par les 7 Animés est ouvert aux non professionnels. Votre inscription ne sera effective qu'après réception du coupon ci dessous dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées.

Article 2

Le prix de l'emplacement est fixé à **4 euros le mètre linéaire** (2 mètres minimum). Aucun véhicule ne pourra stationner sur les emplacements. Un parking est prévu à cet effet.

Article 3

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, etc.....)

Article 4

Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Les organisateurs sont seuls habilités à le faire.

Article 5

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne pourraient être tenus responsables, notamment dans le cas de perte, vols, casse ou détérioration.

Article 6

Il est formellement interdit de vendre des pièges à mâchoires, des armes de poing, des armes à feu.

Article 7

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 8

Les exposants doivent être installés pour 8 h 30. Les emplacements qui ne seraient pas occupés à 9 heures ne seront plus réservés et pourront être éventuellement attribués à d'autres exposants. Les sommes versées resteront acquises aux organisateurs à titre d'indemnités.

Article 9

L'association se réserve la vente de boissons et la restauration. Il n'y a pas de tarifs exposants à la buvette.

Article 10

Aucun matériel d'exposition ne sera fourni par les organisateurs. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

Article 11

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de fortes intempéries.

ACCES ROCADE : sortie n°30 - 7deniers

BUS n° 16 et 70

INSCRIPTIONS

Mercredi 2 mai 2012 de 16 h à 20 h à l'école élémentaire des 7 deniers

110, route de Blagnac 31200 TOULOUSE Email : secretariat@7animés.fr

En cas d'empêchement, vous pourrez soit déposer votre dossier dans la boîte à lettres de l'association 110, route de Blagnac ou passer aux ATELIERS JOB 105 route de Blagnac, ceci du 3 mai au 9 mai inclus (Tout dossier incomplet sera rejeté).

Date	Ouverture public	Lieu de vente	Organisateur
13 mai 2012	9h-18h	Ecole élémentaire 7 deniers	7 animés

Nom prénom du vendeur :

Adresse :

Profession : Téléphone : Mail :

Taille emplacement souhaité 4 € le m (**2 mètres minimum**) =€

Pièces à fournir : Photocopie recto verso carte identité, règlement par chèque libellé à l'ordre de association 7 animés, liste et description des objets mis en vente

Je soussigné(e) atteste par la présente l'exactitude des renseignements inscrits ci-dessus et déclare n'exposer que deux fois par an dans les vides greniers. (Article L310-2 du code du commerce)

Signature